Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 26 (1989)
Heft: 944

Artikel: Partis cherchent candidats
Autor: Guyaz, Jacques
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1010951

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Domaine Public 944
DP
J.A. 1000 Lausanne 1 23 mars 1989
Hebdomadaire romand Vingt-sixième année

Partis cherchent candidats

Les partis politiques ont toujours joué un rôle de formation et de sélection d'une «élite» destinée à occuper les différentes fonctions législatives ou les grandes magistratures comme les Conseils d'Etat et le Conseil fédéral. Le candidat devait le plus souvent suivre un cursus s'apparentant à un véritable parcours du combattant qui débutait traditionnellement par l'inscription à un parti entre 20 et 35 ans. C'est là que l'on commence à se faire connaître en militant dans l'organisation de jeunesse, en tapant sur la table et en contestant les options politiques des gens en place... L'étape suivante consiste à travailler dans une commission, à entrer au comité de la section, puis à élargir le réseau de ses relations en participant aux congrès cantonaux et nationaux. Vient ensuite l'épreuve de l'élection au législatif communal ou cantonal, suivie en général par une phase plus ou moins longue de maturation où il s'agit de se montrer à la hauteur face à ses adversaires politiques. C'est pendant ce temps que l'on s'assagit sans perdre son dynamisme et que l'on parvient à rassurer en conservant un peu, un tout petit peu, d'originalité.

A l'issue de ce subtil mécanisme de socialisation, le candidat est mûr pour briguer de plus hautes charges, Municipalité, Conseil national ou Conseil d'Etat, et enfin, peut-être pour certains, le Conseil fédéral.

Aujourd'hui, les partis connaissent tous une crise de recrutement et ces mécanismes traditionnels sont bouleversés. Le parti radical en est l'illustration la plus spectaculaire. Dans deux cantons latins, il vient de choisir des candidats au Conseil d'Etat qui n'avaient jamais obtenu de mandat politique auparavant. A Neuchâtel, Marie-Françoise Bouille avait certes présidé la section locale, mais n'a jamais été élue dans un législatif. Au Tessin, le désormais célèbre procureur Dick Marty va passer directement du judiciaire à l'exécutif. On sait aussi la difficulté des radicaux vaudois à trouver une personnalité d'envergure comme candidat à la syndicature de Lausanne, peu de temps après que Jacques Martin a accepté à contre-cœur de «descendre» de Berne au Château pour y assurer le troisième siège radical.

Les partis de gauche auraient tort de se gausser. Leur situation n'est pas tellement plus réjouissante, même si la relève à court terme est mieux assurée. Les femmes et les homme dans la quarantaine qui arrivent maintenant à l'âge des responsabilités n'y sont en effet pas très nombreux. Les Genevois sont bien contents d'avoir une Micheline Calmy-Rey et les Vaudois une Francine Jeanprêtre ou un Pierre Aguet pour assurer la continuité.

Mais derrière eux, la gauche sera confrontée à un trou démographique. Les militants de 30 ans sont peu, très peu nombreux. Quelques enseignants et travailleurs sociaux, comme d'habitude, mais pas en nombre suffisant pour remplir les listes, permettre un apprentissage et une sélection.

Inutile de pleurer sur la désaffection à l'égard des partis; certains phénomènes sont inévitables. Ainsi la durée de plus en plus longue des études, les voyages à l'étranger, la mobilité accrue font que l'on se fixe de plus en plus tard. Or il faut être enraciné pour s'intéresser à la chose publique. Voilà peut-être un début d'explication...

Mais il faut savoir aussi que parallèlement aux difficultés de recrutement des partis, le goût de l'action publique se développe dans les associations et les groupes d'intérêt. C'est peut-être dans cette direction qu'il faut chercher et trouver des candidats qui acceptent de figurer sur une liste — qui ne soient pas forcément membres du parti mais s'engagent à respecter la discipline du groupe s'ils sont élus. Une telle manière de procéder serait une véritable révolution pour certaines formations politiques, mais après tout le modèle du parti de masse pyramidal qui s'est constitué vers 1880 n'est pas éternel. Et surtout, il est temps d'inventer d'autres modes de participation des citoyens à la vie publique. JG